

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20241017-DEL_06_17102024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 11/10/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X		Étienne LATIL	
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : Chantal AUBERY
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc	X				
LATIL Étienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry		X		Delphine VIGNES	
VIGNES Delphine	X				
Total	9	2			

Objet : : Réhabilitation de l'ancienne cure -création d'un espace culturel, bibliothèque, médiathèque, d'une maison des associations et service au public Avenant N°6 maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 6 établi par l'entreprise **SARL ATELIER D'ARCHITECTURE ARMAND-COUTELIER** en charge de la maîtrise d'œuvre dans le cadre de la : **réhabilitation de la cure - travaux d'aménagement d'un espace culturel et loisirs avec un espace multimédia**

Motif : reprise du PRO/DCE

Montant de l'avenant : 12 098.90 € HT

Nouveau montant du marché : 97 750 + 12 098.90 = 109 849.90 € HT

Envoyé en préfecture le 06/11/2024

Reçu en préfecture le 06/11/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20241017-DEL_06_17102024-DE

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°6 d'un montant de + **12 098.90 € HT**

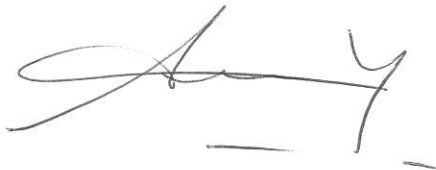
établi par la **SARL ATELIER D'ARCHITECTURE ARMAND-COUTELIER**

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant n°6 avec la **SARL ATELIER D'ARCHITECTURE ARMAND-COUTELIER**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits
Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance
Chantal AUBERY

Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 7

Contre : 1

Abstention : 3



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 6¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Rémuzat
17C quai de l'Oule
26510 Remuzat

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL Atelier d'architecture Armand - Coutelier,
17A rue de Tourville, 84600 Valréas
atelier@armand-coutelier.archi
Tel 04 90 41 29 88
Siret : 798 076 386 00027

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE CULTUREL

■ Date de la notification du marché public : 12 JUILLET 2019

■ Durée d'exécution du marché public :mois ou jours.

■ Dernier Montant du marché public de maîtrise d'œuvre :

- Montant TOTAL HT : 97 750,00€
- Montant TOTAL TTC : 117 300,00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

- Reprise du PRO/ DCE

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : + 12 098,90€
- Montant TTC : + 14 518,68€

Nouveau montant du marché public :

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 109 848,90 €**
- **Montant TTC : 131 818,68 €**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Armand Alexia, gérante	Valréas, 10 octobre 2024	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Remuzat, le 07 novembre 2024

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire, Olivier SAUJON



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Mission et répartition des honoraires - AVENANT N°6

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne cure en bibliothèque et maison des associations

Maître d'ouvrage: Mairie

Le 10/10/2024

Coût prévisionnel des travaux HT initial	850 000,00 €
Taux proposé pour mission de base (loi MOP)	11,50%
Montant HT des honoraires maîtrise d'oeuvre	97 750,00 €
Avenant 6	12 098,90 €
MONTANT total HT des honoraires maîtrise d'oeuvre	109 848,90 €

Envoyé en préfecture le 06/11/2024
Reçu en préfecture le 06/11/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20241017-DEL_06_17102024-DE

ARMAND SOUTELIER
Atelier d'Architecture

14C route de Gillon
84600 VALRENS
téléphone fixe : 06 79 26 16 88
email : atelier@armand-soutelier.com
SARL RCS Avignon 798 074 386 - N°NCA : 517074

REPARTITION PAR INTERVENANT

			ARCHITECTE MANDATAIRE	BUREAU D'ETUDE STRUCTURE		BUREAU D'ETUDE FLUIDES ENERGIE THERMIQUE		BUREAU D'ETUDE ECONOMIE		
	% total	Rémunération par éléments H.T.	Atelier d'architecture Armand - Coutelier	BET MATHIEU		BET LAPLACE		Atelier d'architecture Armand - Coutelier		
DIAG/ESQ	15,63%	15 273,44 €	77,80%	11 882,74 €	6,00%	916,41 €	7,20%	1 099,69 €	9,00%	1 374,61 €
APS	11,25%	10 996,88 €	58,00%	6 378,19 €	14,00%	1 539,56 €	15,00%	1 649,53 €	13,00%	1 429,59 €
APD	14,06%	13 746,08 €	54,00%	7 422,88 €	13,00%	1 786,99 €	20,00%	2 749,22 €	13,00%	1 786,99 €
PRO	21,56%	21 077,36 €	50,00%	10 538,68 €	15,00%	3 161,60 €	22,00%	4 637,02 €	13,00%	2 740,06 €
ACT	4,69%	4 582,03 €	80,00%	3 665,62 €	0,00%	0,00 €	20,00%	916,41 €	0,00%	0,00 €
VISA	4,69%	4 582,03 €	30,00%	1 374,61 €	30,00%	1 374,61 €	40,00%	1 832,81 €	0,00%	0,00 €
DET	23,44%	22 910,15 €	90,00%	20 619,14 €	0,00%	0,00 €	10,00%	2 291,02 €	0,00%	0,00 €
AOR	4,68%	4 582,03 €	85,00%	3 894,73 €	0,00%	0,00 €	15,00%	687,30 €	0,00%	0,00 €
TOTAL	100,00%	97 750,00 €		65 776,58 €		8 779,17 €		15 862,99 €		7 331,25 €

AVENANT 6	FT	12 098,90 €	FT	8 348,90 €	FT	1 500,00 €	FT	2 250,00 €	FT	0,00 €
REPRISE PRO/DCE										

TOTAL		109 848,90 €		74 125,48 €		10 279,17 €		18 112,99 €		7 331,25 €
TVA		21 969,78 €		14 825,10 €		2 055,83 €		3 622,60 €		1 466,25 €
TOTAL TTC		131 818,68 €		88 950,58 €		12 335,01 €		21 735,59 €		8 797,50 €